

**SYNERGIE MONEGASQUE :**  
**COUPS DE CŒUR / COUPS DE GUEULE**  
**AOUT 2012**

**CARICATURE**

Nous désapprouvons totalement la caricature de Laurent NOUVION qui apparaît sur la 1<sup>ère</sup> page de « la tribune UDM » et nous écrivions la même chose si un autre parti politique faisait de même. Ce n'est pas acceptable de la part de quelque mouvement politique que ce soit. Comment les politiques peuvent ils condamner les attaques de leur « adversaires » s'ils font de même !

**RIGUEUR et CROISSANCE**

La croissance doit l'objectif essentiel pour favoriser le développement économique et social ; plusieurs chiffres sont très encourageants en ce sens ; une légère reprise aux Etats Unis est encourageante pour l'économie mondiale...

La rigueur doit être maintenue car elle est nécessaire mais pas accentuée ; les services publics et le secteur privé ont fait les maîtrises de dépenses nécessaires pour contribuer aux difficultés conjoncturelles ; il ne faut pas que des coupes sur des dépenses incompressibles portent atteinte à la dynamique économique et à la qualité des services et des prestations.

Contrairement à la plupart des pays Européens, au stade actuel il faut tout autant générer davantage de recettes que supprimer des dépenses incontournables ; n'oublions pas que les dépenses génèrent des entrées de TVA dont nous avons besoin.

L'équilibre des deux devrait permettre le retour à l'équilibre du budget, comme le souhaite le Gouvernement Princier, des élus et nous mêmes.

Que nous réserve donc le budget primitif 2013 ?

**CHEF DE CABINET / Pt UDM / DEPART FINANCES**

Nous considérons qu'il y avait conflit d'intérêt entre le statut de chef de cabinet du Président du Conseil National et Président d'un parti politique.

Notre déclaration depuis plusieurs mois précisait que la personne concernée n'était pas visée mais que c'est le principe que nous défendions.

La situation est maintenant clarifiée avec la démission de l'intéressé des deux fonctions.

IL ne reste qu'à souhaiter, comme c'est le cas de tout fonctionnaire qui a une obligation de réserve, que soit garantie la confidentialité des informations du Département des Finances.

Décidemment le Conseil National est devenu le creuset d'un certain nombre de compétences au sein de l'administration !

### **ACTIVITE DE CONSEILLER JURIDIQUE**

Le projet de statut relatif à « l'exercice de l'activité de Conseil juridique » ne fait pas l'unanimité...

Il est évident que les structures étrangères qui veulent avoir un statut à Monaco et les conseillers juridiques monégasques n'ont pas les mêmes intérêts.

Il est important que les monégasques qui ont la compétence professionnelle puissent exercer cette activité.

Diverses interrogations sont formulées par des professionnels :

*Pourquoi ne pas constituer un ordre professionnel afin de réunir tous les professionnels dans celui ci afin de représenter la profession ?*

*Pourquoi ne pas prévoir dans le texte que les Conseils souscrivent une police d'assurance, tel que la Chambre l'a prévu dans son règlement intérieur, au lieu d'imposer une obligation de donner une garantie financière ?*

*N'est-il pas nécessaire de clarifier la situation de la profession juridique qui ne devrait être exercée que par des professionnels ayant la compétence requise ?*

*Pourquoi est il imposé une interdiction d'exercer toute autre activité pour les conseils juridiques ? Ne serait-il pas utile d'élargir leur domaine d'intervention et de leur permettre de remplir, grâce à un mandat, diverses missions pour leurs clients ?*

*Pourquoi le texte qui règlemente cette profession est il présenté au moyen d'une Ordonnance Souveraine est pas sous la forme d'un projet de loi, en complément de la loi numéro 1144 DU 26 juillet 1991 concernant l'exercice de certaines activités économiques et juridique?*

Toutefois, Il nous paraît positif que l'autorisation d'exercice de l'activité de conseil juridique soit réglementée et que les conditions soient précisées, tant pour les personnes physiques que les personnes morales.

## **STADE LOUIS II – LOCAUX COMMERCIAUX**

Quel est le propriétaire qui pourrait se permettre de demander la perception de l'ensemble des charges locatives avec 6 ans de retard ?

C'est pourtant ce qui est fait au locataire du stade Louis II, à la suite d'une curieuse gestion ! et ce n'est pas nouveau puisque chaque année, le sujet revient sur le tapis.

Malgré les acomptes facturés, non seulement il y a un manque à gagner pour l'Etat, mais maintenant il va y avoir un coût pour payer l'audit qui va être choisi ; il faudra bien faire quelques économies de chandelle pour payer encore cela...

## **PARVIS DE L'ÉGLISE SAINT CHARLES**

Comment peut-on parler d'économie quand on voit se transformer épisodiquement le parvis de l'église Saint Charles.

En raison de travaux début août, l'on se demande comment sera transformé le parvis de l'église ?

## **COUPS DE CŒUR :**

### **SURETE PUBLIQUE**

Les nouveaux vêtements de nuit avec les losanges rouges pour les agents de la Sureté Publique sont de très bon goût !

### **JEUX OLYMPIQUES**

Félicitation aux 6 athlètes qui représentent la Principauté de Monaco pour leur participation et leurs résultats aux Jeux Olympiques de Londres.

IL ne faut pas oublier qu'ils sont de réels amateurs comme le souhaitait le baron Pierre de Coubertin et qu'en raison de leurs obligations professionnelles ils n'ont pas la possibilité de s'entraîner 6 à 8 heures par jour...comme d'autres !

Quel bonheur pour eux d'avoir senti le couple Princier leur apporter leur présence et tant d'encouragements !

### **LISTE UDM**

Jean François ROBILLON a annoncé « *qu'il mènera la liste UDM* » ; il précise que « *les composantes majoritaires de l'UNAM seront dans l'alliance qui se présentera avec l'UDM aux prochaines élections* » ; l'alliance avec l'UP semble peu probable, d'autant plus qu'il précise « *s'agissant de l'UP, ces*

*communications et déclarations laissent peu augurer d'une volonté véritable de sceller l'union* ». Le départ de FIORUCCI de la présidence de l'UDM va t elle modifier les relations ?

### **LISTE D'UNION NATIONALE**

Nous avons donc, d'un coté « RASSEMBLEMENT et ENJEUX » et de l'autre « l'U.D.M et U.N.A.M ».

Nous attendons de connaître la décision officielle d'alliance de l'UP.

La décision de SYNERGIE MONEGASQUE se fera mi septembre, mais nous ne pouvons que regretter que notre proposition d'une « **liste d'Union** » où se seraient trouvés des représentants de TOUTES les composantes ne puisse se concrétiser...Quelle sera la liste d'union la plus large qui corresponde le mieux à nos aspirations ?

### **LOGEMENTS DOMANIAUX**

**Coup de Cœur** qu'un organisme compétent des statistiques, l'IMSEE publie une étude sur les besoins en logements.

Il indique 520 logements en 10 ans, soit une moyenne de 50 logements en moyenne par an.

SYNERGIE MONEGASQUE a toujours considéré que 100 logements en moyenne par an étaient nécessaires ; espérons que nous nous trompions ! peut être que la réalité sera entre les deux : 75 logements en moyenne par an !